

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**WEEK-END MUSICAL EN BRETAGNE & NORMANDIE**  
**à la rencontre des orgues de Jean-François Dupont**  
**Du 19 au 21 octobre 2024**

À retourner paraphé et signé, accompagné du paiement, par courrier à :  
Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP26 – 76880 Arques-la-Bataille  
*Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne*

Mme       M.

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Je choisis le lieu de départ :  Caen     Rennes

**HEBERGEMENT CHOISI**

Chambre double, grand lit      }  
 Chambre double, lits jumeaux      } Je souhaite partager ma chambre avec : .....

Je voyage seule et souhaite partager une chambre double avec une autre personne participant au voyage.

*En cas d'impossibilité de partager une chambre double, le supplément chambre individuelle sera appliqué.*

Chambre individuelle

**REPAS**

Avez-vous un régime alimentaire particulier ?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser lequel : .....

**MONTANT À REGLER**

Prix du voyage :  650 € - tarif par personne en chambre double  
 715 € - tarif par personne en chambre individuelle  
 29 € - supplément par personne assurance annulation chambre double (option)  
 32 € - supplément par personne assurance annulation chambre individuelle (option)

TOTAL : .....€

Paraphe

1/4

- Je règle en une fois ..... € par chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach
- Je règle en une fois ..... € par carte bancaire au bureau de l'Académie Bach ou par téléphone
- Je règle en une fois ..... € par virement sur le compte de l'Académie Bach en indiquant comme référence : « Voyage + Votre Nom »  
IBAN : FR76 1142 5009 0008 0034 5676 153  
BIC : CEPAFRPP142
- Je règle en deux fois ..... € et je joins deux chèques libellés à l'ordre de l'Académie Bach  
1<sup>er</sup> chèque (300 €) encaissé à l'inscription  
2<sup>e</sup> chèque (..... €) encaissé le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**ADHESION ET COTISATION POUR 2024 (OBLIGATOIRE)**

- J'ai déjà réglé ma cotisation pour 2024
- Je règle ma cotisation individuelle pour 2024 : 15 € (cf bulletin d'adhésion en page 5)
  - Par chèque séparé
  - Sur le site internet de l'Académie Bach : [www.academie-bach.fr](http://www.academie-bach.fr)

Paraphe

2/4

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée, à réception du présent bulletin d'inscription et du règlement.

Possibilité de paiement en deux fois.

La confirmation de votre participation au voyage vous sera envoyée par courrier électronique.

### **TARIFS**

Tarif par personne :

650 € en chambre double / 715 € en chambre simple

Ce prix comprend : le trajet aller-retour Caen-Plouharnel en autocar Grand Tourisme, les trajets entre les différents lieux de visite, l'hébergement (2 nuitées), 2 repas, les 4 concerts, l'entrée au musée des Beaux-Arts de Rennes.

Ce prix ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach, les repas libres, les boissons, les extras et dépenses d'ordre personnel, l'assurance annulation (29€ pour une chambre double, 32€ pour une chambre individuelle).

### **TRANSPORTS**

Les transports en autocar seront assurés par la compagnie Pierrot Voyages de Hautie (14).

Départ à 10 h de la Gare routière de Caen.

Pour les voyageurs qui le souhaitent un second point de rendez-vous est prévu à la Gare routière de Rennes à 12 h.

Le voyage se terminera exclusivement à Caen, les voyageurs montés à Rennes seront autonomes pour leur retour (possibilité de retour en train ou en covoiturage).

### **HEBERGEMENT**

L'hébergement sera composé de deux nuitées : à Vannes, à l'hôtel Escale Oceania Vannes et à Caen, à l'hôtel Ibis Styles Centre Historique.

### **ASSURANCES**

Pour couvrir ce voyage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son voyage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables sur la page internet du voyage.

Pour les autres cas, il y a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Paraphe

## ANNULATION

**Du fait de l'Académie Bach :** dans le cas où l'Académie Bach se trouverait obligée d'annuler le voyage, pour toute raison qu'elle estimerait incontournable, en particulier du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits, les voyageurs bénéficieront du remboursement intégral des sommes versées, à l'exception toutefois de l'adhésion à l'association qui n'est juridiquement pas annulable, et de l'assurance annulation.

**Du fait du voyageur :** si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion (qui n'est pas remboursable), seront les suivants :

Avant le 31 août 2024 : remboursement de 80 %

Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2024 : remboursement de 50 %

Du 16 au 30 septembre 2024 : remboursement de 25 %

Après le 1<sup>er</sup> octobre 2024 : aucun remboursement

## CESSION DE CONTRAT

Vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle reprenne les termes et conditions du présent contrat et soit ou devienne adhérente de l'association à titre personnel. Vous devrez avertir l'Académie Bach par voie postale ou par courrier électronique en indiquant précisément le nom, prénom, adresse et contact (mail ou téléphone) du participant remplaçant.

*NB : Si vous avez souscrit l'assurance annulation, celle-ci n'est pas transférable à la personne qui vous remplacera.*

## CONTACT

Académie Bach

E-mail : [production@academie-bach.fr](mailto:production@academie-bach.fr)

Téléphone : 02 35 04 21 03

Courrier : Académie Bach – 1, rue Le Barrois – BP 26 – 76880 Arques la Bataille

[www.academie-bach.fr](http://www.academie-bach.fr)

*J'ai bien noté les conditions de ce voyage et les accepte sans réserve, notamment en cas d'annulation de ma part.*

**Date et signature**

**Précédée de la mention « Bon pour accord »**

Paraphe

4/4

**Académie Bach – Adhésion 2024**  
**Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

**Bulletin à retourner :**

- **Par voie postale, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach à :  
Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP 26 - 76880 Arques-la-Bataille**
- **Par courrier électronique, accompagné de votre justificatif de virement, à l'adresse :  
production@academie-bach.fr**

Adhérer à notre association, c'est montrer l'intérêt que vous portez à notre travail et à notre démarche d'ouverture à tous du domaine artistique et culturel.

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités organisées spécifiquement pour les membres de l'Académie Bach (stages et voyages culturels).

Elle permet aussi de bénéficier d'avantages lors de vos achats de billetterie : accès aux réservations une semaine avant l'ouverture à l'ensemble du public et tarif réduit pour l'ensemble de nos concerts, valable pour deux personnes.

J'adhère à l'Académie Bach pour l'année 2024 : 15 €

Mme       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Date : ...../...../.....

Signature :